

# COMITE DE QUARTIER PORTES DE MONTROUGE

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION #2

Mercredi 29 septembre 2021

De 18h30 à 21h

Salle du Conseil – Hôtel de Ville

#### **ETAT DES PRESENCES**

#### **PRESENTS**

Mme Renée BOSC, Mme Sophie CLAUDEL, M. Juan DOMINGUEZ, M. Etienne MARCHAL, M. Thierry QUIQUEREZ, Mme Nawar ACHHAL EL KADMIRI, Mme Carine HU SZE HONG – NOGUES, M. Olivier ALLARD, M. Fahti BENTAIEB, Mme Dominique ROUSSEL, Mme Camille LEBRUN, M. Charles PHILIPPE, M. Jean-Louis PETITHORY, Mme Eléanore BOUTROIS, Mme Barbara NEUMAYER, membres du Collège des habitants.

Mme Liliane GRAINE, Présidente du Comité de quartier.

M. Patrick XAVIER, Vice-président du comité de quartier.

M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.

Le cabinet d'étude INGÉROP.

M. Damien OBERLÉ, Directeur de la Valorisation urbaine.

Mme Sandra ANGELIER, représentante de l'Association de quartier Le Soleil des Portes de Montrouge.

Mme Agnès BLADOU, représentante des entrepreneurs du quartier.

Mme Phuong DO DUY, représentante suppléante des Commerçants du quartier. Mme Camille GENCO, Mme Virginie CANDUSSO et M. Williams TESTE, Pôle Démocratie participative.

#### **Excuses**

M. Franck NELATON, représentant des Commerçants du quartier.

Mme Marie-Luce IOVANE, M. Dionys COSSON, M. Bernard CROUZY, Mme Michèle OUZIEL, Mme Manitra XAVIER, M. Arnaud ASTRE, M. Arnaud RIQUIER, membre du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Mme Céline HARDAT, M. Othman SANDERS, Mme Anny MANGENOT, membres du Collège des habitants

#### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Atelier de travail sur le « Plan de mobilité ».
- II. Compte-rendu des commissions, du jury du Grand Oral et du focus groupe Sport.
- III. Remarques et questions diverses.
- IV. Programmation des prochaines réunions et désignation de porte-parole pour la réunion publique de quartier.

# PREAMBULE

M. Patrice ONDOUA, Maire-adjoint à la Jeunesse et à la Vie des quartiers, présent à cette réunion en remplacement de Madame Liliane GRAINE et M. Patrick XAVIER remercient les participants de leur présence à cette deuxième réunion.

Avant de commencer la réunion, M. Patrice ONDOUA demande aux membres du Comité de quartier si une personne est volontaire pour être secrétaire de séance et rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. Comme personne ne se propose pour ce rôle, le Pôle Démocratie Participative sera en charge du compte-rendu.

# . ATELIER DE TRAVAIL SUR LE « PLAN DE MOBILITE »

Monsieur ONDOUA présente et invite Monsieur Paul-André MOULY, Maire adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public à nous présenter le plan mobilité de la Ville de Montrouge.

Monsieur MOULY explique que la majorité municipale a souhaité présenter le Plan de Mobilité en amont aux membres des Comités de quartier pour échanger avec eux et obtenir leur avis sur les différentes propositions. Les remarques des Comités de quartier seront prises en compte et permettront la continuité du travail déjà effectué par le Cabinet INGÉROP. : des études de comptage et la consultation d'un certain nombre de partenaires comme la Ville de Paris, le Conseil Départemental, les associations comme MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) pour la partie vélo et DEFIACCESS (association pour les non-voyants) pour la partie accès aux PMR. Tous ces partenaires ont fait remonter leur cahier des charges. La RATP a également été consultée : les contraintes liées à la largeur des bus et donc des voies sur lesquelles ils circulent sont à prendre en compte. L'objectif de ce Plan de Mobilité est de regagner de l'espace public pour végétaliser la ville, offrir des voies sécurisées aux modes actifs et apaiser Montrouge. M. MOULY invite les membres du Comité de quartier à écouter le travail du Cabinet INGÉROP et à participer au jeu des questions/réponses proposé sur les différents thèmes.

# Présentation du plan mobilité par le Cabinet INGÉROP :

Voir fichier en annexe.

Le Cabinet INGÉROP et Monsieur MOULY indiquent aux membres du Comité de quartier que s'ils ont de nouvelles questions, ils peuvent les formuler via l'adresse mail : <a href="mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr">comitedequartier@ville-montrouge.fr</a>. Le Cabinet INGÉROP précise également que lorsque le plan mobilité sera terminé, une réunion publique aura lieu pour le présenter.

Monsieur ONDOUA remercie le Cabinet INGÉROP, Monsieur MOULY et Monsieur OBERLÉ de leur participation et propose aux membres du Comité de quartier de continuer l'ordre du jour.

# II. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS, DU JURY DU GRAND ORAL ET DU FOCUS GROUPE SPORT.

Monsieur XAVIER et Monsieur TESTE rappellent les noms des 4 commissions du Comité de quartier Portes de Montrouge et leur proposent d'exposer leur travail s'ils ont eu le temps de se réunir.

#### Commission Sécurité de quartier :

Monsieur QUIQUEREZ informe le comité que cette commission a un peu échangé sur Whatsapp, mais qu'aucune réunion n'a encore été programmée. Quelques idées ont été évoquées sans réelles discussions pour le moment.

# Commission Animation du quartier :

Madame ANGELIER informe le comité qu'aucune réunion n'a été programmée pour le moment, mais que via son association de quartier, elle organise des animations.

#### Commission Dynamisation du commerce du quartier :

Madame NOGUES informe le comité que suite au confinement et à la reprise des commerces, cette commission n'a pas encore eu le temps de travailler sur ce sujet.

#### - Commission Urbanisme et esthétique urbaine :

Cette commission s'est déjà réunie deux fois et une autre réunion est déjà programmée. Trois sujets ont déjà été abordés :

- o Problèmes de la rue Maurice Arnoux
- Les Allées Boutroux
- o Le square Schuman

Des comptes-rendus ont déjà été diffusés (voir en annexe) et la commission souhaite inviter un élu pour discuter de certains sujets sur l'urbanisme et l'esthétique urbaine, notamment le bâti et la voirie des allées Emile Boutroux.

# Retour sur le jury du grand oral des Budgets Participatifs du quartier Portes de Montrouge :

3 projets ont été présentés pour le grand oral concernant le quartier Portes de Montrouge :

- Végétaliser et embellir l'intersection Péri-Brossolette
- De nouveaux bas-reliefs...
- Une silhouette pour la ville de Montrouge

2 projets ont été retenus pour la phase de vote :

- De nouveaux bas-reliefs...
- Une silhouette pour la ville de Montrouge

#### Retour sur le focus groupe sport :

Un Cabinet d'expertise du nom de SportValue a proposé de faire des groupes de travail pour diagnostiquer les offres sportives, les infrastructures, les besoins et le type de public dans chaque quartier de la Ville. Les différents quartiers ont pu expliquer leurs impressions, ressentis et engagements en matière de sport. Ce travail s'est fait sous forme d'ateliers : il était demandé à chaque groupe d'exprimer les avantages et inconvénients de la pratique sportive dans chaque quartier. Au niveau du diagnostic du quartier, il est ressorti une carence en aménagements pour faire du sport.

Au vu des nombreuses demandes concernant ce focus, le Pôle Démocratie Participative informe le Comité de quartier qu'une autre date est proposée pour ceux qui souhaiteraient participer à ce focus le 30 septembre 2021.

# III. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur TESTE informe le Comité de quartier qu'il n'a reçu aucune remarque et question concernant le quartier Portes de Montrouge.

Il rappelle que les membres du Comité doivent formuler leur remarque et question par mail entre chaque réunion et jusqu'à 15 jours avant la prochaine réunion.

# IV. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS ET DESIGNATION DE PORTE-PAROLE POUR LA REUNION PUBLIQUE DE QUARTIER.

La programmation de la prochaine réunion du Comité de quartier Montrouge Est est prévue pour le mois de janvier 2022, et sera surement sous la forme d'une plénière composée des membres des 6 Comités de quartier.

La réunion Publique du quartier Portes de Montrouge aura lieu le 18 novembre 2021 à 19h dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. A cette occasion, il est demandé aux membres du Comité de quartier de désigner un porte-parole pour une intervention lors de la réunion publique afin de présenter le Comité de quartier Portes de Montrouge. Monsieur ALLARD et Madame NOGUES acceptent d'être les porte-paroles.

# Conclusion

M. Patrice ONDOUA et M. Patrick XAVIER remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 21h.



# **COMPTE RENDU REUNION**

AMO pour le plan de mobilité de la ville de Montrouge OBJET :

Comité de quartiers - Portes de Montrouge

DATE: 29/09/2021 - 18h30

Date: 30/09/2021 Auteur: Nicolas PORTZER Nbre de pages: 4

Référence du document : PM Montrouge - CR Comité de quartier- Portes de Montrouge : V1

**PARTICIPANTS:** Nom Entité ou Société Ville de Montrouge - Adjoint au Maire aux Mobilités, à la Voirie, au Paul-André MOULY Stationnement et au Partage de l'espace public Camille GENCO Ville de Montrouge - Responsable du service Démocratie Participative Ville de Montrouge – Directeur de la Valorisation des Espaces publics et des Damien OBERLÉ Mobilités Patrice ONDOUA Ville de Montrouge – Président remplaçant du Comité de quartier Plein Sud Patrick XAVIER Ville de Montrouge – Adjoint au Président du Comité de quartier Plein Sud Dalila ZEGAGH Ingérop - Chef de projet Nicolas PORTZER Ingérop - Chargé d'études Membres du Comité de quartier Portes de Montrouge

# **DIFFUSION:**

Participants + excusés

# **ANNEXE:**

Support de présentation



### Synthèse des échanges

#### Présentation de la démarche :

Les objectifs du Plan de Mobilité et le contenu de l'étude en cours sont présentés (cf. présentation ppt).

#### Thème 1 - circulation

Une **synthèse des enjeux de circulation** ainsi que les choix actés à l'échelle de la ville et les sujets ouverts pour le quartier Portes de Montrouge sont présentés (cf. support de présentation). Les points suivants sont discutés :

- Les participants soulignent l'intérêt de basculer une partie du trafic de transit empruntant l'avenue de la République sur les routes départementales Pierre Brossolette (RD906) et Aristide Briand (RD920).
- Concernant la RD906 :
  - La ville précise qu'il s'agit d'un axe départemental dépendant du Département des Hautsde-Seine ;
  - Des projets sont en réflexion sur la partie Nord de l'axe (entrée de ville) avec le Département et la ville de Malakoff;
  - L'axe apparaît saturé en périodes de pointe depuis la mise en place des coronapistes. Le marquage des coronapistes s'efface de plus en plus, ce qui engendre une incompréhension des usagers. Des réflexions sont en cours pour créer une voie bus dans le sens Châtillon vers Paris et une piste cyclable bidirectionnelle en dehors de la chaussée.
  - La cohérence des mesures proposées dans le plan de mobilité et le projet de tramway envisagé sur l'avenue Pierre Brossolette (RD906) est questionnée. La ville confirme que ce projet est à l'étude mais sans que le calendrier soit défini à ce stade. Compte-tenu des longues temporalités nécessaires à la mise en œuvre de tels projets, celui-ci ne sera pas réalisé avant plusieurs années. Des mesures doivent être mises en œuvre pour améliorer la mobilité à court/moyen terme, sans attendre la réalisation d'un tel projet à très long terme.
- Outre les changements de sens locaux, il est demandé si la mise en sens unique de l'avenue de la République a été discutée dans les comités de quartier. La ville précise que de grands choix stratégiques ont été décidés par la Municipalité à l'échelle de la commune afin de structurer le Plan de Mobilité. A partir de ces grandes orientations et choix stratégiques, les comités de quartier sont interrogés pour définir une déclinaison locale du Plan de Mobilité.
- La mise en sens unique de l'avenue Emile Boutroux pose question concernant la dépose/reprise des élèves de l'institution Jeanne d'Arc. La ville va en effet étudier ce point.
- L'estimation des reports de trafic est interrogée. Il est précisé que les axes alternatifs à l'avenue de la République ont été identifiés grâce aux enquêtes et comptages réalisés auprès d'automobilistes, notamment pour connaître les origines et destinations.
- La vitesse doit être abaissée sur la rue Maurice Arnoux. Les ralentisseurs existants ne sont pas assez larges et sont contournés par les deux-roues motorisés et les poids-lourds.
- La ville prévoit de **réaliser une étude spécifique sur le stationnement (automobile et cycle) en 2022.**Le sujet du stationnement vélo dans l'espace privé pourra être interrogé. La ville a bien noté qu'une grande partie de l'offre de stationnement en souterrain est disponible. **Il y a autant de places vides dans les parkings souterrains que la globalité des places sur l'espace public en surface**. L'étude devra prendre en compte les contraintes d'exploitation de ces parkings dont les DSP sont en cours jusqu'en 2025. Des nouvelles solutions d'exploitations pourraient être mises en œuvre à cette échéance en prévoyant notamment une diversité d'abonnement (7j/7, 8h20h, 20h-8h...). Des mutualisations sont également à envisager avec de grands acteurs privés disposant de parking souterrain tel que le Crédit Agricole.



### Synthèse des échanges

- Un participant souligne que la libération de l'espace public passe en partie par une réduction de l'offre de stationnement en surface.
- Il est demandé le pourcentage de places de stationnement qui sera supprimé sur voirie. Selon les projets, la ville indique qu'environ 40/50% des places de stationnement peuvent être supprimés.

# Thème 2 - aménagements cyclables

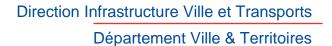
Une **synthèse des enjeux relatifs aux aménagements cyclables** ainsi que les choix actés à l'échelle de la ville et les sujets ouverts pour le quartier Plein Sud sont présentés (cf. support de présentation). Les points suivants sont discutés :

- Certains aménagements cyclables existants ne sont pas adaptés aux besoins des usages et génèrent des conflits d'usage, notamment :
  - Avenue Jean Jaurès : manque de visibilité de l'aménagement et cohabitation complexe avec les piétons ;
  - L'aménagement cyclable devant la Mairie est peu visible et engendre de nombreux conflits d'usage entre cyclistes et piétons;
  - La ville précise que dans les prochains aménagements (notamment pour le projet Péri-Ginoux-Gautier), les espaces de chaque mode seront bien séparés, avec un dénivelé pour distinguer la chaussée automobile des aménagements cyclables et des espaces pour les circulations piétonnes. Les piétons doivent pouvoir circuler sans crainte des vélos sur les trottoirs.
- Il est nécessaire de **prévoir l'aménagement des SAS vélo** pour faciliter la circulation des cyclistes.
- La question des **feux dédiés aux cyclistes** est soulevée. Ce sujet revenant régulièrement dans les comités de quartier, la ville indique réfléchir au développement de ces équipements.
- Le développement des contre-sens cyclables (sans aménagements) n'est pas souhaité par l'un des participants. Ce qui est inattendu provoque des situations de danger et c'est le cas des cyclistes en sens inverse de la circulation générale.
- Il est souligné que de **nombreuses motos traversent la place Emile Cresp** pour éviter les feux de circulation, or cette place est piétonne.
- La ville indique que les trottinettes en free-floating ne sont pas autorisés à Montrouge.
- L'objectif du Plan de Mobilité est de hiérarchiser les itinéraires cyclables afin que les cyclistes puissent emprunter des rues locales apaisées permettant de rejoindre des aménagements cyclables dédiés sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest.

#### Thème 3 - valorisation des espaces publics / attentes du plan de Mobilité

Une **synthèse des enjeux relatifs à la valorisation des espaces publics** et aux autres sujets à travailler dans le cadre du Plan de Mobilité sont présentés (cf. support de présentation). Les points suivants sont discutés :

- Un participant souligne l'intérêt de passer à 30km/h la partie Nord de l'avenue de la République et d'y installer un radar pédagogique. La ville répond qu'un radar pédagogique est bien prévu sur cette portion de l'axe et qu'il sera installé une fois le réaménagement de République Nord réalisé.
- Les membres du Comité de Quartier sont tous favorables à l'abaissement de la vitesse de circulation à 30 km/h à l'échelle de la ville y-compris sur les grands axes.
- La matérialisation de la zone 30 est questionnée. Si le principe de ville à 30 km/h est retenu, la ville envisage d'installer des panneaux en entrées de ville et non sur chaque rue à l'intérieur de la ville.
- Il est souligné que le panneau de zone 30 est de taille réduite au niveau de la mairie. Il est précisé qu'il s'agit de la taille réglementaire de ce type de panneau.
- Des habitants souhaiteraient que la rue Gabriel Péri (RD50) soit également limitée à 30 km/h. La ville remontera l'information au Département qui est gestionnaire de cet axe.





### Synthèse des échanges

- Une demande de mise en place d'un couvre-feu pour les motards entre 22h et 8h est formulée. La ville indique que cette mesure n'est pas envisageable.
- Les traversées piétonnes ne sont pas matérialisées sur la rue Jean Jaurès puisqu'il s'agit d'une zone de rencontre où le piéton est prioritaire et peut théoriquement traverser où il le veut.
- La ville de Montrouge est considérée comme très minérale. Il est demandé que des arbres soient plantés (pas seulement des arbustes) pour créer de l'ombre et des zones de fraicheur dans la ville. devrait s'efforcer de verdir le plus possible la ville et de réduire ses espaces bétonnés (limiter l'imperméabilisation des sols). La ville précisé que la plantation en pleine terre nécessite de dévier des réseaux souterrains.
- Il est demandé que les passages piétons soient plus nombreux sur l'avenue de la République. La ville indique que le projet République Nord prévoit la création d'un passage piétons supplémentaire.
- L'association Défi Access, qui œuvre pour l'amélioration de l'accessibilité de la ville aux déficients visuels, a été consultée dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité et est associé aux projets de réaménagement de voirie. En concertation avec Défi Access, la ville a notamment récemment déployé des bandes de guidage au niveau des passages piétons de l'avenue de la République.

#### Poursuite de la démarche

- Le document support à cette présentation en réunion de guartier sera transmis.
- Une adresse e-mail sera communiquée pour adresser les différentes observations sur le travail présenté.